

Saint-Barthélemy | Programme international | Résumé des renseignements importants pour toute demande d'inscription 2021-2022

- Avant de faire votre inscription, vous devez vous assurer que votre adresse se situe sur le territoire de la Centre des services scolaires de Montréal (CSSDM). Les demandes d'inscriptions des élèves hors du territoire ne seront pas acceptées.

https://csdm.ca/wp-content/uploads/Territoire_CSSDM_20200902.pdf

DATE DE LA RENCONTRE D'INFORMATION

28 SEPTEMBRE 19 H 00

DEMANDE D'INSCRIPTION EN LIGNE POUR LE TEST D'ADMISSION (MATERNELLE ET 1ERE ANNÉE) OU POUR UNE ÉTUDE DE DOSSIER (POUR ADMISSION EN 2^E, 3^E OU 4^E ANNÉE).

29 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 15 H 30

EN RAISON DU COVID 19, IL N'Y AURA PAS DE TEST D'ADMISSION POUR LES DEMANDES POUR LE PRÉSCOLAIRE ET 1ERE ANNÉE

Pour les élèves de maternelle et 1ere année

- Les enfants qui pourront être inscrits en maternelle en 2020-2021 doivent être nés entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016. Si la date de naissance de votre enfant ne correspond pas à la période requise pour ce niveau, vous ne pourrez pas poursuivre cette inscription.
- Veuillez prendre note, que tel que le stipule la politique d'admission du CSSDM, la fratrie maintient sa priorité.
- Considérant qu'il n'y a pas d'examen d'admission cette année, pour les futurs élèves de la maternelle, vous devez faire remplir l'annexe 3 par l'éducatrice ou le responsable du CPE de votre enfant, l'annexe 1 par vous-même, ainsi qu'une enveloppe préaffranchie avec le nom de votre enfant et votre adresse

complète pour la réponse. Vous devez nous retourner le tout, pour le 16 octobre 15 h 30, dans une enveloppe bien identifiée au nom de l'élève.

- **Pour les futurs élèves de 1^{ère} année, ce sont les mêmes documents que pour les élèves de la 2^e à la 4^e qui sont requis.**
-

Pour les élèves de 2^e, 3^e et 4^e année.

Une fois votre inscription en ligne faite, vous avez jusqu'au 16 octobre 15 h 30 pour laisser au secrétariat (7400 rue Sagard) les documents suivants :

- **Bulletin de juin 2020 de votre enfant**
- **Bulletin préliminaire 15 octobre 2020**
- **Lettre de recommandation de l'enseignant (e) actuel (le) de votre enfant**
- **Questionnaire aux parents complété**
- **Une enveloppe préaffranchie avec le nom de votre enfant et votre adresse complète pour la réponse**
- **Le tout dans une enveloppe bien identifiée au nom de votre enfant**

Voici les critères qui s'appliquent pour combler les 4 places disponibles dans chacun des degrés en 2^e-3^e et 4^e année

- 1. Réussite de 70% et plus en français et en mathématique dans son bulletin pour l'année en cours et l'année précédente*
 - 2. Appréciation favorable de son titulaire actuel pour l'ensemble des critères*
 - * Les candidats avec fratrie qui fréquentent déjà l'école Saint-Barthélemy ont priorité sur ceux et celles sans fratrie pour les critères 1 et 2.
 - Pour les autres places à combler, les mêmes critères s'appliquent pour des élèves sans fratrie.
 - * À critères égaux, le comité de sélection de l'école Saint-Barthélemy va se baser sur le questionnaire rempli par le parent.
-

S'il s'avérait que l'enfant soit refusé à l'école Saint-Barthélemy, vous devrez alors l'inscrire à son école de quartier en janvier 2021.